

# EXPERTISE DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLE

« Ce diplôme s'adresse aux professionnels de santé souhaitant acquérir et consolider les savoirs et compétences nécessaires à la maîtrise de l'environnement juridique professionnel et à la conduite des expertises de l'évaluation des pratiques professionnelles, de l'indemnisation des préjudices corporels et du contentieux de la Sécurité sociale. Cette formation répond à une demande de spécialisation à forte valeur ajoutée des professionnels de santé qui se destinent à intervenir dans le champ de l'expertise, et notamment de l'expertise médico-légale. Il s'appuie sur un partenariat avec la CNKE (Compagnie Nationale des Kinésithérapeutes Experts) et la CEMCAP (Compagnie des experts médecins près la cour d'appel de Paris). Pensé pour tous les professionnels de santé, il a vocation à promouvoir l'interaction de leurs compétences spécifiques et une nécessaire interdisciplinarité, au service de la justice. »

Anne Guégan, responsable pédagogique

## OBJECTIFS

Ce DU, innovant par son aspect pluri-professionnel, permet aux professionnels de santé de pouvoir :

- échanger sur des domaines de compétences différents des leurs et se sensibiliser aux champs de compétences des autres ;
- réaliser des expertises plus complètes et de meilleure qualité dans l'intérêt de tous les acteurs de l'expertise.

Il permet aussi de faire évoluer le champ de l'expertise médico-légale en privilégiant si nécessaire la pluridisciplinarité dans la pratique de l'expertise.

## COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les différents cadres d'expertise ;
- Comprendre l'environnement juridique dans lequel chaque professionnel de santé exerce au quotidien et in fine analyser la conformité des pratiques d'un confrère lorsqu'il est mis en cause ;
- Mener une expertise judiciaire en respectant les règles de procédures ;
- Rédiger un rapport d'expertise, dans le cadre judiciaire ou amiable ;

- Évaluer un dommage corporel dans toutes ses dimensions, et s'adjoindre au besoin un autre professionnel de santé lorsque cela dépasse son champ de compétences (sapiteur ou co-expert), et ce dans l'intérêt de toutes les parties ;
- Accompagner un professionnel de santé mis en cause, ou une victime de dommages corporels dans ses demandes d'indemnisation, en apportant les preuves nécessaires à la constitution de leur dossier.

## PUBLIC

Masseurs-kinésithérapeutes, médecins, pédicures-podologues, psychomotriciens, ergothérapeutes, sages-femmes, orthophonistes et orthoptistes, infirmiers, ostéopathes professionnels de santé.

## ADMISSION

Professionnels de santé :

- en exercice ayant une expérience professionnelle minimale de 10 ans désirant candidater devant sa cour d'appel pour être inscrit sur la liste des experts, ou faire des expertises en tant que conseil de partie ;
- ou déjà inscrits sur les listes des experts près leur cour d'appel.

# PROGRAMME

**Session 1** : Les notions relatives à l'environnement juridique des professions de santé (24h)

**Session 2** : Panorama de l'expertise (24h)

- Première partie : le cadre général de l'expertise et les principes directeurs de la procédure (18h)

- Deuxième partie : les cadres spécifiques de l'expertise (6h)

**Session 3** : Le dommage corporel, objet de l'expertise (24h)

- Première partie : le dommage corporel appréhendé dans sa généralité, par les notions (8h)

- Deuxième partie : le dommage corporel appréhendé dans ses spécificités, par les outils d'évaluation (16h)

**Session 4** : Les contentieux de Sécurité sociale (24h)

**Session 5** : L'expert en situation (24h)

**Session 6** : Évaluations finales (10h30)

## ORGANISATION

6 sessions de 3 jours (du vendredi au dimanche) :

- Quatre sessions d'enseignements magistraux
- Une session de mise en situation
- Une session d'évaluation :
  - Contrôle des connaissances par QCM mixtes,
  - Epreuve pratique (rédaction d'un rapport d'expertise)
  - Epreuve orale (exposé et discussion sur un sujet tiré au sort)

Les candidats sont soumis à la rédaction d'un mémoire pour obtenir ce diplôme.

## TARIFS

3 600 €

Session 1 : 21-22-23 oct 2022  
Session 2 : 25-26-27 nov 2022  
Session 3 : 13-14-15-16 janv 2023  
Session 4 : 10-11-12 mars 2023  
Session 5 : 12-13-14-15 mai 2023  
Session 6 : 23-24-25 juin 2023

## CONTACT

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**  
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
Formation continue  
21 rue Broca 75005 Paris

Tél : 01 53 55 27 31

[DU-ExpertiseDeSante@univ-paris1.fr](mailto:DU-ExpertiseDeSante@univ-paris1.fr)



Le service Formation continue Panthéon-Sorbonne a obtenu la certification qualité de services FCU (formation continue à l'université) délivrée par le Bureau Veritas (nov. 2019).